
Cinquième Assemblée de l'Alliance Solaire Internationale
18 octobre 2022
New Delhi, République de l'Inde

10 octobre 2022

Point 27 de l'ordre du jour

Plan de travail et budget pour l'année 2023

Résumé

Ce document présente la proposition de plan de travail et de budget de l'ASI pour l'année 2023. Le document donne également un bref aperçu des activités entreprises par le secrétariat de l'ASI dans les six domaines stratégiques prioritaires, conformément au plan de travail et au budget approuvés par la quatrième assemblée de l'ASI pour l'année 2022.

1. Mise à jour du plan de travail et du budget pour l'année 2022

1.1 Contexte

La quatrième assemblée de l'ASI a approuvé le plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années, qui décrit les activités que l'ASI va entreprendre pour répondre à trois domaines prioritaires clés, à savoir l'accès à l'énergie, la sécurité énergétique et la transition énergétique, grâce à un soutien multiforme aux pays membres de l'ASI. Le plan stratégique prévoit un soutien programmatique axé sur les PMA et les PEID, un soutien au renforcement des capacités pour tous les pays membres en développement, ainsi qu'un soutien en matière d'analyse et de sensibilisation pour tous ses pays membres. Le plan stratégique vise également à aider les pays membres à développer un écosystème dynamique de l'énergie solaire et à créer une réserve de projets d'énergie solaire viables et bancables par le biais d'actions clés englobant, entre autres, la préparation et les activités habilitantes, l'atténuation des risques et les instruments de financement innovants, la mobilisation des investissements et la promotion des technologies solaires.

Compte tenu des priorités essentielles du plan stratégique de l'ASI et conformément à la théorie du changement de l'ASI, la quatrième assemblée de l'ASI a approuvé six priorités stratégiques pour le plan de travail et le budget de l'exercice 2022 :

1. Soutien en matière d'analyse et de plaidoyer pour tous les pays membres de l'ASI
2. Assistance au renforcement des capacités pour tous les pays membres en développement de l'ASI
3. Soutien programmatique pour tous les PMA et PEID membres de l'ASI
4. Assurer la viabilité financière de l'ASI
5. Renforcer l'organisation et les capacités du secrétariat de l'ASI
6. Assurer le secrétariat de l'initiative GGI-OSOWOG

Conformément au plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années, la quatrième assemblée de l'ASI a également approuvé le plan de travail et le budget de l'exercice 2022 pour un montant de 21,8 millions USD.

N°	Domaine thématique	2022 (millions USD)
1	Coût du programme	4.38
2	Renforcement des capacités Communications, sensibilisation, engagement stratégique et partenariats	2.42
3	Coût du soutien à la gestion	5.00

4	Préparation programmatique et soutien habilitant	6.70
5	Données, connaissances et soutien au plaidoyer	3.30
Total général		21.80

Sur ces 21,8 millions de dollars, il est prévu de mobiliser 10 millions de dollars au titre d'autres contributions et de dépenser 11,8 millions de dollars sur les fonds propres de l'ASI

1.2 Progression du plan de travail pendant l'année 2022 :

Sur la base du plan de travail et du budget approuvés par la quatrième assemblée de l'ASI, le directeur général, en collaboration avec les différents chefs d'unité et chefs de groupe, a identifié les activités de chacune des unités du secrétariat de l'ASI et préparé un plan de travail par unité pour l'année 2022. Les plans de travail détaillés par unité ont été présentés en annexe du présent document. Conformément à ces plans de travail, le secrétariat de l'ASI a réalisé des progrès importants au cours des premiers mois de l'année, qui sont résumés ici :

(A) Soutien en matière d'analyse et de plaidoyer pour tous les pays membres de l'ASI

Le soutien en matière d'analyse et de plaidoyer est l'un des trois piliers les plus cruciaux du soutien que l'ASI offre à tous ses pays membres pour assurer l'adoption de l'énergie solaire au niveau mondial. Certains des principaux progrès réalisés dans le cadre du soutien susmentionné sont résumés ci-dessous :

Analytique

- L'ASI a poursuivi l'élaboration de son rapport phare sur la "facilité de faire du solaire" (EoDS) dans le but de suivre l'évolution de l'écosystème politique, réglementaire, technologique et commercial dans les pays membres de l'ASI, ainsi que de reconnaître et de rendre compte des progrès réalisés l'année précédente. L'EoDS 2021 a été publié avec une couverture de 98 pays. L'EoDS 2022 est en cours de préparation avec une couverture de 107 pays.
- Des agences (KPMG et Solar Power Europe) ont été sélectionnées et nommées pour élaborer les trois rapports phares de l'ASI, un sur le paysage technologique solaire mondial, un sur le paysage du marché solaire mondial et un sur les investissements mondiaux dans le solaire. Ces rapports phares contribuent à la mission de l'ASI, qui consiste à aider les pays, les responsables politiques et les décideurs à connaître l'état et les tendances mondiales du secteur de l'énergie solaire et à accélérer leur transition vers l'énergie solaire tout en en tirant le meilleur parti. Le projet de consultation des rapports sera présenté lors des sessions techniques de la cinquième assemblée de l'ASI qui se tiendra en octobre 2022 et les rapports finaux devraient être prêts en décembre 2022.
- L'ASI élabore actuellement un rapport sur la gestion des déchets solaires qui couvrira les problèmes mondiaux et une proposition de politique de gestion des déchets solaires en

Inde. Le projet devrait être préparé d'ici octobre 2022 et le rapport final sera prêt d'ici fin novembre 2022.

- L'ASI élabore actuellement un autre rapport sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement mondiale qui produira une analyse approfondie de la chaîne d'approvisionnement solaire mondiale afin d'acquérir une compréhension globale des tendances internationales relatives à la fabrication solaire de bout en bout. Il fournira aux pays membres de l'ASI une vue d'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, vérifiera les liens au sein de l'approche multilatérale et identifiera les possibilités d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement en catalysant l'évolutivité, en évitant les goulets d'étranglement et les risques associés qui pourraient entraver la mobilisation des investissements et l'adoption du solaire dans les pays membres de l'ASI. Le projet sera présenté en septembre 2022 et le rapport devrait être finalisé en février 2023.
- Pour atteindre son objectif de mobiliser 1 000 milliards de dollars d'investissements solaires d'ici à 2030, l'ASI a pris deux mesures clés, à savoir :
- Préparer une feuille de route pour mobiliser 1 000 milliards de dollars d'investissements solaires d'ici 2030
 - Le travail de la feuille de route est mis en œuvre en trois phases clés - Phase I : Document de discussion sur l'inventaire, Phase II : Programme d'action pour l'investissement solaire, et Phase III : Feuille de route. Le Programme d'action pour l'investissement solaire a été lancé en novembre 2021 lors de la COP26.
 - Le travail de la phase III dans le cadre de la préparation de la feuille de route s'appuiera sur le travail effectué lors des phases I et II. Il s'agira de procéder à une analyse détaillée des voies d'accès aux 1 000 milliards de dollars et d'obtenir l'aval des pays membres et des partenaires de l'ASI pour des éléments et des approches spécifiques. Ces voies cibleront différents types de pays, différents segments du marché solaire et applications technologiques, ainsi qu'un éventail de mécanismes de soutien technique et financier. La feuille de route fournira un ensemble détaillé d'étapes réalisables, y compris des interventions stratégiques et des mécanismes de financement spécifiques, pour augmenter les investissements dans le solaire dans les pays membres de l'ASI. Son lancement est prévu pour novembre 2022.
- Organisation d'une série d'investissements dans le cadre de l'ASI afin d'impliquer les investisseurs financiers, y compris ceux du secteur privé.
 - Afin d'accélérer les investissements dans l'énergie solaire, l'ASI met en œuvre un projet de "série d'investissements" pour inciter divers investisseurs des secteurs public et privé à accroître les investissements dans l'énergie solaire dans les pays membres. Cette série devrait permettre de mieux comprendre les problèmes, les défis et les moyens de mobiliser les investissements.

- En collaboration avec les dirigeants de la communauté financière, un comité consultatif de haut niveau a été créé, composé de quelques membres chargés de fournir des orientations. Il se réunira deux fois par an (en milieu d'année et au moment de la COP 27).
- Le secrétariat a dressé une liste des pays membres de l'ASI, en fonction de leur potentiel et de leur état de préparation à la transition énergétique, ainsi que de la facilité à faire du solaire dans ces pays. La liste est préparée à l'aide des cadres d'attractivité solaire existants tels que *Ease of Doing Solar* de l'ASI et l'Energy Transitions Index (ETI) du Forum économique mondial, qui suivent tous deux une approche transversale pour évaluer les pays sur le marché plus large, les techniques, la politique et le paysage financier de l'énergie solaire. Les pays sont notés sur une échelle de - haut, moyen, et bas - sur trois paramètres - la facilité de faire du solaire, la préparation à la transition, et le potentiel de transition, qui sont ensuite combinés pour obtenir l'attractivité globale des pays. Une liste de 30 pays est identifiée pour réaliser l'étude.
- La première table ronde dans le cadre de la série sur l'investissement s'est tenue dans les pays nordiques à la fin du mois de mars 2022, suivie d'une deuxième table ronde dans le cadre du sommet sur l'investissement climatique 2022 à la Bourse de Londres en juin 2022, pendant la semaine d'action climatique de Londres 2022.

Plaidoyer

La quatrième assemblée de l'ASI, qui s'est tenue en octobre 2021, a approuvé le "plaidoyer" comme l'une des trois priorités du plan stratégique quinquennal de l'ASI. Lors de la COP26 de la CCNUCC à Glasgow, l'ASI a annoncé plusieurs partenariats et initiatives, ainsi que l'ajout de nouveaux pays membres pour poursuivre cet effort, recevant une reconnaissance mondiale pour son cadre et ses réalisations en vue de faciliter une transition énergétique mondiale axée sur le solaire.

Il est désormais impératif d'exploiter et d'accélérer la dynamique ainsi générée afin de concrétiser sa mission déclarée, "Towards 1000", qui vise à mobiliser 1 000 milliards d'USD d'investissements dans des solutions d'énergie solaire d'ici 2030, tout en permettant à 1 000 millions de personnes d'accéder à l'énergie grâce à des solutions d'énergie propre et en permettant l'installation d'une capacité d'énergie solaire de 1 000 GW. Cela permettrait d'atténuer les émissions solaires mondiales de l'ordre de 1 000 millions de tonnes de CO2 par an.

L'ASI est en train d'élaborer une stratégie de sensibilisation mondiale qui ancrera son engagement auprès des décideurs politiques, des experts, du secteur privé et des institutions de financement du monde entier et des nations cibles, dans tous les domaines du développement économique. L'ASI s'efforcera d'impliquer les parties prenantes par le biais de forums propres et de forums tiers, tout en faisant progresser son objectif de solarisation dans les pays membres. La stratégie de

plaidoyer mondial contribuera à renforcer les capacités, à créer une synergie entre le changement de politique et le développement de projets, et à engager le leadership pour faire du solaire la source d'énergie de choix.

Communication et sensibilisation

La communication et la sensibilisation sont des activités importantes pour assurer une large diffusion de l'information sur les efforts de l'ASI dans l'adoption de l'énergie solaire au niveau mondial. L'une des priorités de l'ASI est de s'assurer que, par le biais d'une communication et d'une sensibilisation efficaces, l'Alliance s'adresse à ses pays membres, à ses partenaires et à de multiples groupes de parties prenantes, permettant ainsi l'établissement de partenariats solides, de collaborations efficaces et d'associations à long terme. L'ASI entreprend de nombreuses activités pour encourager la diffusion des connaissances, des meilleures pratiques et des informations de pointe sur tout ce qui est "solaire" au quotidien.

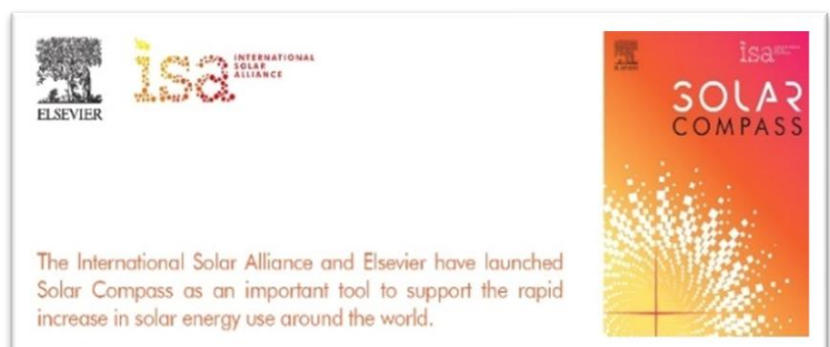
Certains des principaux progrès réalisés en matière de communication et de sensibilisation sont résumés ci-dessous :

- Le site web de l'ASI fait office de guichet unique pour toutes les informations relatives à l'Alliance en permettant l'accès à toutes les mises à jour importantes à n'importe qui, n'importe où, et surtout - à tout moment. Au 7 Octobre 2022, le nombre de visiteurs du site web s'élevait à 33 36 906.
- L'ASI publie des messages et s'engage régulièrement avec ses parties prenantes sur les plateformes de médias sociaux Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube, avec environ 30800, 6900, 9296, 1340 et 1980 adeptes, respectivement.
- L'ASI a introduit un bulletin d'information mensuel dans le but de partager les développements significatifs et de souligner les réalisations importantes de nos différents départements avec nos pays membres et notre vaste écosystème de parties prenantes de manière efficace et périodique.
- L'ASI participe à de nombreux événements en ligne et sur site aux niveaux infranational, national, régional et international pour renforcer son leadership en matière d'énergie solaire. Depuis la dernière Assemblée de l'ASI, l'ASI a participé à des événements et plaidé en faveur de l'utilisation de l'énergie solaire en tant que solution viable pour aider les pays membres à relever les défis concurrents du redressement post-Covid-19, de la transition vers une source d'énergie propre pour répondre à ses besoins croissants en énergie, à la fois domestiques et commerciaux, et pour relever le défi du changement climatique. Certains de ces événements incluent :
 - En février 2022, l'ASI et le ministère indien des énergies nouvelles et renouvelables (MNRE) ont organisé conjointement un séminaire en ligne sur le "rôle de l'ASI dans la facilitation de la transition énergétique" dans le cadre de l'événement du gouvernement indien "New Frontiers - A Program on Renewable Energy".

- Le 7 mars 2022, l'ASI et NTPC ont organisé une réunion avec les ambassadeurs et hauts-commissaires de 13 pays membres de l'ASI intéressés par le programme de l'ASI sur les parcs solaires.
- Le 6 avril 2022, l'ASI a accueilli une table ronde de haut niveau de l'industrie solaire sur le thème de l'énergie solaire pour une production nette zéro, en développant la fabrication solaire à l'échelle mondiale, en marge de l'Assemblée mondiale 2022 des ministres de l'énergie propre (CEM) à New Delhi.
- Le 24 avril 2022, l'ASI a accueilli au siège de l'ASI la présidente de la Commission européenne, S.E. Mme Ursula von der Leyen, et le président de l'assemblée de l'ASI, le ministre de l'énergie et des énergies nouvelles et renouvelables du gouvernement indien, S.E. Raj Kumar Singh.
- Le 27 mai 2022, l'ASI a accueilli une délégation des médias des Maldives au siège de l'ASI.
- Le 2 juin 2022, l'ASI a accueilli des stagiaires du service extérieur indien (lot 2021) et des diplomates bhoutanais au siège de l'ASI.
- Le 27 juin 2022, l'ASI a organisé un webinaire pour le lancement du projet de collaboration entre l'UE, la France et l'ASI sur le partage des connaissances.
- Le 30 juin 2022, l'ASI a organisé une session sur le mécanisme d'atténuation des risques de financement mixte pour la mise à l'échelle de l'énergie solaire en Afrique, dans le cadre de la London Climate Action Week 2022.
- Le 30 juin 2022, l'ASI a organisé un webinaire sur le thème "Tech for Solar, Solar for Tech".
- Le 22 juillet 2022, l'ASI a accueilli Rt Hon Alok Sharma, président de la COP 26, au siège de l'ASI.

- Pour permettre à la communauté mondiale d'atteindre l'objectif de zéro émission nette de carbone d'ici le milieu du siècle et de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius, l'ASI et Elsevier se sont associés pour lancer un journal trimestriel en libre accès, le "Solar Compass Journal", le 1er juin 2022, afin de combler le manque d'informations

nécessaires pour accélérer l'utilisation de l'énergie solaire. Le premier appel à contributions officiel a été lancé lors de la COP26 à Glasgow par S.E. M. Stéphane



Crouzat, ambassadeur pour le climat du gouvernement français, et le directeur général de l'Alliance Solaire Internationale, S.E. le Dr Ajay Mathur.

- L'ASI a également noué des liens solides avec diverses agences de presse, ce qui a permis de couvrir largement ses activités multiples et variées sur les plateformes imprimées et électroniques. Les communiqués de presse destinés aux organes de presse externes permettent un échange facile d'informations et ont contribué à établir un système formel de diffusion de l'information. Vingt-trois (23) notes de presse ont été publiées d'octobre 2021 à juillet 2022.

(B) Assistance au renforcement des capacités pour tous les pays membres en développement de l'ASI

Il y a eu une activité importante dans le cadre des programmes de formation menés par l'ASI. Les détails de la participation de divers pays aux différents programmes de formation menés par l'ASI sont fournis ci-dessous :

N°	Programme de formation	Nombre de participants	Pays participants	Statut/Remarques
1.	Formation de banquier de l'ASI (phase 2, 7 lots)	<ul style="list-style-type: none"> • Asie-Pacifique - 50 participants • LAC - 265 participants • Afrique - 146 participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Asie-Pacifique - 7 pays • LAC - 11 pays • Afrique - 16 pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Des sessions de formation exclusives ont été organisées pour la participation des femmes et une session dédiée au Salvador.
2.	Formation technique de l'ASI - Programme 01 (SSAAU)	<ul style="list-style-type: none"> • 233 participants répartis sur 4 lots 	<ul style="list-style-type: none"> • 36 pays à travers 4 lots 	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier module a été mené du 18 au 22 avril 2022 par le Conseil indien des compétences pour les emplois verts. • Le dernier module s'est déroulé du 11 au 15 juillet 2022.
3.	Formation technique de l'ASI - Programme 06 (parcs solaires)	<ul style="list-style-type: none"> • 372 participants répartis sur 4 lots 	<ul style="list-style-type: none"> • 38 pays membres répartis sur 4 lots 	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier module de formation a été mené du 25 au 29 avril 2022 par le GSES. • Le dernier module de formation s'est déroulé du 27 juin au 1er juillet 2022.
4.	Formation technique de l'ASI - Programme 03 (miniréseaux solaires) et 04 (toits solaires)	<ul style="list-style-type: none"> • 34 participants 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 pays d'Afrique (Botswana) 	<ul style="list-style-type: none"> • Après l'évaluation des six (6) offres reçues par rapport à l'appel d'offres lancé, RENAC Ag s'est vu attribuer le contrat. • À la demande de l'ASI, la GIZ a accepté de financer l'appel d'offres flottant pour la sélection des instituts de

				formation conformément à leur processus. <ul style="list-style-type: none"> Le premier module de formation s'est déroulé du 1er au 5 août 2022.
--	--	--	--	--

Grâce à cette initiative, l'ASI a pu transmettre des connaissances et des formations à plus de 2 395 personnes au total, en juillet 2022, dans tous ses pays membres. La figure ci-dessous illustre la répartition de ce chiffre entre les différentes régions.



Centres STAR de l'ASI

- Des consultations avec les pays membres et les instituts techniques ont été entreprises afin d'identifier les priorités nationales auxquelles les centres STAR doivent répondre. Une note conceptuelle a été élaborée pour quatre pays, détaillant les fonctions de renforcement des capacités, de test et de gestion des connaissances pour chaque pays.
- Les discussions avec 5 pays sont à un stade avancé pour la mise en place du Centre STAR. Les pays et les instituts hôtes sont :
 - **Kiribati** - Institut de technologie de Kiribati
 - **Cambodge** - Institut de technologie
 - **Côte d'Ivoire** - Centre des Métiers de l'Electricité (CME)
 - **Éthiopie** - Institut de technologie de l'université d'Addis-Abeba

- **Tonga** - Institut de technologie
- **Projet ISA-UNIDO-Gouvernement français sur la structuration d'un réseau international de centres de ressources en technologies et applications solaires :**
 - Le projet a été lancé le 27 juillet 2022.
 - Les consultations avec les régions du Pacifique, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest sont terminées, et le pro-doc a été approuvé par le PCREEE, l'EACREE et l'ECREE.
 - Première réunion de projet à Vienne en septembre 2022, suivie d'une réunion du comité directeur à Delhi.
- **Portée du travail préparé pour le développement de modules de formation, de matériel de formation, et la livraison d'une formation en ligne pour près de 300 fonctionnaires du gouvernement sur l'intégration de l'énergie solaire avec a) les schémas et programmes existants dirigés par le gouvernement ; et b) la conception de nouveaux schémas et programmes. La formation devrait commencer en septembre 2022.**

(C) Soutien programmatique pour tous les PMA et PEID membres de l'ASI

L'ASI a mené des activités de sensibilisation dans les pays, qui comprennent des réunions et des délibérations avec les PFN, les ministères et les points de contact pour accroître l'engagement avec les pays membres de l'ASI. Grâce à ces discussions, l'ASI a pu identifier la demande pour 5,9 GW de capacité d'énergie solaire et 33 650 pompes à eau solaires. Une brève mise à jour des activités de sensibilisation des pays au cours de l'année 2022 est présentée ci-dessous :

C.1. Missions dans les pays

- La délégation de l'ASI a effectué un total de 8 visites de mission dans 6 pays au cours de l'année 2022, notamment en Éthiopie, en Ouganda, au Togo et au Bénin en mars 2022, au Rwanda et en Éthiopie en mai 2022, et à Cuba en juin 2022.
- L'ASI a organisé 241 réunions virtuelles, en juillet 2022, avec les pays membres pour étendre le soutien programmatique.
- Un protocole d'accord a été signé avec le Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest (WAPP) lors de la visite de la mission au Bénin au mois de mars 2022.

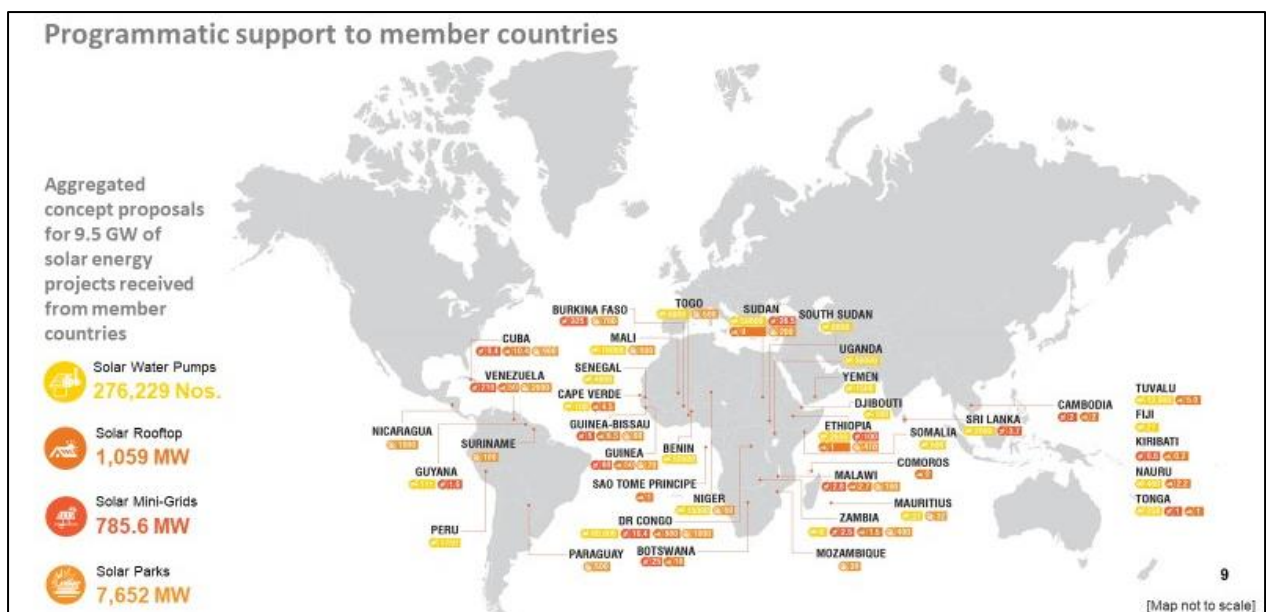
C.2. Expression d'intérêt

Grâce à ces initiatives de sensibilisation, l'ASI a reçu des manifestations d'intérêt de la part de divers pays pour participer au programme, avec la possibilité d'en réaliser plusieurs :

N°	Pays	Programme			
		#1	#3	#4	#6

1.	Éthiopie	3 650 pompes d'eau solaires	100 MW	1 MW	410 MW
2.	RD Congo			900 MW	1 000 MW
3.	Zambie				300 MW
4.	Maurice				32 MW
5.	Nicaragua				100 MW
6.	Sao Tomé et Príncipe			1 MWc	
7.	Comores		1 MW	2 MWc	
8.	Venezuela				2000 MW
9.	Ouganda	30 000 pompes à eau solaires			
10.	Cambodge		2 MW	2 MW	
11.	Burkina Faso		325 MW		750 MW
Total		33 650 pompes solaires à eau	428 MW	906 MW	4 592 MW

Grâce à cela, l'ASI a pu susciter l'intérêt de ses membres pour l'adoption de l'énergie solaire à travers ses diverses applications. Des propositions conceptuelles agrégées pour une capacité cumulée de 9,5 GW de projets d'énergie solaire ont été reçues des pays membres en juillet 2022. La figure ci-dessous illustre la répartition de ces projets entre les différentes régions et pays.



C.3. Progrès réalisés dans le cadre des programmes de l'ASI

L'ASI a fourni un soutien programmatique à tous ses pays membres dans le cadre de ses 9 programmes consacrés aux différentes applications de l'adoption de l'énergie solaire. Dans le cadre de ces programmes, des webinaires mensuels sont organisés dans le cadre de la série de *ISA Webinar 2022* pour la diffusion des connaissances et la discussion des sujets actuels avec les

parties prenantes dans les pays membres. Les progrès réalisés dans le cadre de chacun des programmes sont résumés ci-dessous :

- **Programme 01 (Mise à l'échelle des applications solaires à usage agricole)**
 - Un groupe de travail conjoint est en train d'être formé pour l'Éthiopie et l'Ouganda, et les termes de référence (TdR) pour ceux-ci ont été finalisés ; ceci fait partie de la visite de la mission nationale menée par l'ASI en Éthiopie et en Ouganda en mars 2022. L'Éthiopie a signé un groupe de travail conjoint avec l'ASI afin de développer une feuille de route nationale pour les projets SWPS. En discussion avec l'Ouganda pour former le groupe de travail conjoint.
 - Dans le cadre du Fonds IBSA (2 millions de dollars), l'ASI facilite le développement de projets de démonstration SWPS dans 10 pays membres de l'ASI : Bénin, RD Congo, Mali, Niger, Sénégal, Soudan du Sud, Soudan, Togo, Tuvalu et Ouganda.
 - Un séminaire en ligne sur "l'institutionnalisation des liens en amont et en aval de l'irrigation solaire" a été organisé en janvier 2022 en collaboration avec l'Institut international de gestion de l'eau (IWMI), auquel des parties prenantes de 71 pays ont participé.
 - Aider 10 pays membres des PMA/PEID à mettre en œuvre des projets de démonstration SWPS dans le cadre de la subvention de l'ASI.
- **Programme 02 (Financement abordable à grande échelle)**
 - Développement d'un mécanisme de financement mixte pour l'atténuation des risques afin de fournir du capital-risque ainsi qu'un financement de projet concessionnel pour les entreprises solaires dans les pays africains ayant des niveaux élevés de perception des risques.
 - Un fonds fiduciaire multi-donateurs est en cours de développement pour rendre accessible un financement abordable aux projets d'énergie solaire dans les pays membres de l'ASI.
 - Une série d'investissements est en cours de mise en œuvre pour mobiliser des fonds auprès des investisseurs institutionnels.
 - Une feuille de route pour la mobilisation de 1 000 milliards d'USD d'investissements solaires est en cours d'élaboration.
 - Mise en œuvre du Grand défi solaire
 - Mobiliser les ressources financières des pays membres, des fondations et du secteur privé.

- **Programme 03 (Mini-réseaux solaires)**
 - Une étude de la politique Mini-Grid de l'Ethiopie et une comparaison avec la politique Mini-Grid de l'UP pour recommander les bons points est en cours.
 - Une étude de la politique énergétique actuelle du Soudan est en cours afin de l'aider à rédiger la politique et le cadre réglementaire en matière d'énergies renouvelables.
 - Fournir un soutien politique au Venezuela, à l'Éthiopie et au Soudan.
 - Le 15 mars 2022, l'ASI et la NEDO ont organisé conjointement un webinaire sur " l'utilisation opérationnelle du modèle commercial de mini-réseau solaire à Uttar Pradesh, en Inde " pour présenter l'étude de cas sur les mini-réseaux facilités dans l'État indien par l'ASI et la NEDO.
 - Lancement d'appels d'offres pour le recrutement de cabinets d'experts pour l'évaluation des pays (Botswana, Burkina Faso, Comores, RD Congo, Soudan, Kiribati et Cambodge).
 - Manuel électronique pour les mini-réseaux solaires partagé avec tous les pays membres
- **Programme 04 (toits solaires)**
 - Sao Tomé & Principe a partagé ses politiques/lignes directrices existantes, pour lesquelles le processus de diligence raisonnable est en cours.
 - Des discussions avancées sont en cours avec le Botswana, les Comores et Sao Tomé-et-Principe pour aider à l'évaluation des sites potentiels et au renforcement des capacités physiques afin de développer le programme à grande échelle.
 - Eol pour l'empanchement d'entreprises mondiales pour une étude détaillée de l'état de préparation des pays en Afrique, en Asie-Pacifique et dans la région LAC.
- **Programme 05 (E-Mobilité et stockage de l'énergie)**
 - Un document conceptuel détaillé a été élaboré afin d'aider les pays membres à comprendre les opportunités et les défis liés à la mise en œuvre d'un écosystème de VE basé sur l'énergie solaire.
 - Un séminaire en ligne sur l'intégration des véhicules à énergie solaire dans les stations de recharge a été organisé en avril 2022 afin de promouvoir la résolution des problèmes rencontrés par les services publics, les régulateurs et les opérateurs dans divers scénarios et pays. Ont participé à ce séminaire en ligne les opérateurs et les développeurs de stations de recharge et d'échange de batteries, l'industrie EVSE, les équipementiers automobiles, les services publics d'électricité et les

régulateurs, les agences gouvernementales pour le transport, les secteurs de l'énergie, les opérateurs de flottes, les représentants des pays membres de l'ASI.

- Le 27 avril 2022, l'ASI a organisé un webinaire sur l'E-Mobilité solaire : Charger pour le changement
- Des travaux préparatoires ont été lancés pour organiser trois autres webinaires en 2022 sur les sujets suivants :
 - i. Secteur photovoltaïque intégré aux véhicules : Aspects techniques et réglementaires
 - ii. Intégration véhicule-réseau (V2G) : Aspects techniques et réglementaires
 - iii. Favoriser le solaire-véhicule : aspects politiques et réglementaires ; modèles commerciaux.
- **Programme 06 (Parcs solaires)**
 - Un groupe de travail conjoint est en train d'être formé avec l'Éthiopie et les termes de référence pour ce groupe ont été finalisés ; ceci fait partie de la visite de la mission nationale menée par l'ASI en Éthiopie en mars 2022.
 - 11 pays ont désigné NTPC Ltd. en tant que consultant en gestion de projet (PMC) pour développer des projets de parcs solaires bancables d'une capacité cumulée de ~6,2 GW pour Cuba (900 MW), la RD Congo (1 000 MW), l'Éthiopie (410 MW), le Malawi (100 MW), le Mali (500 MW), le Niger (50 MW), le Nicaragua (100 MW), le Paraguay (500 MW), le Togo (285 MW), le Venezuela (2 000 MW) et la Zambie (400 MW).
 - Le 5 juillet 2022, ASI - AFIDA a co-organisé une table ronde public-privé sur le développement de parcs solaires à grande échelle en Afrique subsaharienne.
- **Programme 08 (Batterie solaire PV et gestion des déchets)**
 - Des travaux ont été lancés sur la gestion des batteries solaires PV et des déchets en collaboration avec le PNUE, et un contrat pour une étude détaillée sur le sujet a été attribué à Sofies Group en avril 2022. Des discussions initiales ont également été menées avec l'Agence suisse pour le développement et la coopération en vue d'un partenariat sur le PV solaire et les déchets de batteries pour combler les lacunes identifiées par l'étude.
 - Un séminaire en ligne sur la mise en œuvre du principe des 3R (réduire, réutiliser et recycler) pour la gestion des déchets solaires et des batteries est en cours de conception.

- **Programme 09 (Solaire pour l'hydrogène vert)**

- Le projet de document d'initiation du programme GH2 solaire a été élaboré et est actuellement examiné par les experts.
- Le 17 mai 2022, ASI-Green Hydrogen Organization a organisé une session intitulée "Le rôle de l'énergie solaire - Faire la lumière sur l'hydrogène vert" lors de l'assemblée et de l'exposition mondiales sur l'hydrogène vert 2022.
- Le 16 juin 2022, l'ASI et l'ADB ont co-organisé un atelier sur l'hydrogène vert pour un bilan net zéro au Forum asiatique sur l'énergie propre 2022.

C.4. Soutien à la mise en œuvre du programme du projet

La facilitation de la mise en œuvre des projets réalisée par l'ASI permet de mettre en place plusieurs projets à grande échelle dans les pays membres de l'ASI. Les activités menées dans le cadre de ces projets sont résumées ci-dessous :

N°	Programme	Pays	Détails du projet	Statut/Remarques
1.	Programme 06 (Parcs solaires)	Éthiopie	Une capacité solaire au sol de 400 MW et une capacité flottante de 10 MW sont en cours de discussion.	<ul style="list-style-type: none"> • La sélection du site est en cours de finalisation
2.	Programme 06 (Parcs solaires)	Cuba	Une capacité solaire au sol de 900 MW a été finalisée.	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents commerciaux et d'appel d'offres sont en cours de préparation
3.	Programme 06 (Parcs solaires)	Paraguay	500 MW de capacité de parc solaire ont été demandés par le pays	<ul style="list-style-type: none"> • À développer par phases • Phase 1 - Il est proposé d'établir une capacité solaire de 200 MW dans la région de La Patria. • En attente de la confirmation du site et de la disponibilité de l'infrastructure de transmission.
4.	Programme 06 (Parcs solaires)	Autres pays	Projets en Guinée-Bissau, au Niger, en Guinée, en RD Congo, au Togo, au Mali, au Venezuela et au Nicaragua.	<ul style="list-style-type: none"> • Les discussions sur les différents projets sont à différents stades d'avancement.
5.	Programme 03 (Mini-réseaux solaires)	Éthiopie	Capacité cumulée de 100 MW de mini-réseaux solaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ethiopia Electric Utilities (EEU) dispose d'une liste partagée d'environ 2 300 sites potentiels à développer. • La sélection de 20-25 sites potentiels situés dans un rayon de

				25 km de l'infrastructure de réseau existante est en cours.
6.	Programme 04 (toits solaires)	Éthiopie	1 MW pour la capacité des toits solaires	<ul style="list-style-type: none"> Le ministère éthiopien de l'eau et de l'énergie (MoWE) a communiqué les détails de trois sites à développer. NTPC est actuellement en train de préparer un rapport de pré-faisabilité.

C.5. Projets de démonstration

- À ce jour, un total de 26 DPR ont été approuvés et des accords de subvention ont été signés pour 22 de ces projets. Les 4 pays restants sont en cours de signature.
- Auparavant, la NTPC a lancé trois (3) appels d'offres dans le cadre de trois (3) demandes de projets pour neuf (9) pays, à savoir :

N°	Demande de projet	Nom du pays	Date de lancement de l'appel d'offres (IFB)
1.	Stockage solaire du froid	Djibouti, Sénégal et Soudan	29 janvier 2022
2.	Solutions de pompage d'eau solaire	Burundi, Éthiopie et Suriname	29 janvier 2022
3.	Solarisation des bâtiments	Comores, Fidji et Malawi	21 janvier 2022

- En raison de la réponse limitée des soumissionnaires et de l'ajout de nouveaux pays membres (Maurice, Mozambique, Seychelles et Ouganda) qui ont opté pour la mise en œuvre de l'ASI, la NTPC s'est engagée auprès des vendeurs locaux disponibles dans les pays respectifs et a opté pour un nouvel appel d'offres pour tous les pays afin d'assurer une participation maximale.
- NTPC a lancé 3 appels d'offres pour le développement de projets de démonstration dans le cadre des trois (3) demandes pour quatorze (14) pays, à savoir :

N°	Demande de projet	Nom du pays	Date de lancement de l'appel d'offres (IFB)
1.	Solaire frigorifique	Sénégal, Djibouti, Soudan et Seychelles.	26 juin 2022
2.	Solutions de pompage d'eau solaire	Burundi, Éthiopie, Suriname, Mozambique et Cuba.	03 juillet 2022

3.	Solarisation des bâtiments	Fidji, Comores, Malawi, Ouganda et Maurice.	07 juillet 2022
----	----------------------------	---	-----------------

- La Jamaïque a mis en service un projet solaire d'une capacité de 30 kWc (deuxième phase) pour son installation d'irrigation de l'eau, grâce à une subvention de 50 000 USD de l'ASI pour un projet de démonstration.

Sur la base de notre expérience en matière de programmes et de projets dans divers pays, il est impératif que l'ASI continue à fournir des pays pour le soutien de projets, ce qui a été réitéré lors des réunions avec les pays membres.

(D) Assurer la viabilité financière de l'ASI

Le secrétariat a recherché activement des fonds pour assurer la viabilité financière de l'ASI. Le secrétariat s'est fortement mobilisé auprès des pays membres et des fondations mondiales pour trouver des ressources. Le secrétariat a soumis des propositions spécifiques à des donateurs potentiels. Un cadre de fonds fiduciaire multi-donateurs est également en cours d'élaboration pour recevoir, gérer et déployer les ressources financières. Les éléments de base de la conception et de la gouvernance du MDTF ont été approuvés par la quatrième assemblée de l'ASI.

D.1. Subventions des pays membres

Soutien financier de l'Inde, le pays hôte : Compte tenu de l'état de développement de l'ASI et de sa situation financière actuelle, le gouvernement indien a aimablement accordé un soutien financier à l'ASI. La contribution est d'environ 40 millions de dollars US sur une période de trois ans.

Subventions d'autres pays membres : Le secrétariat de l'ASI a également reçu des réactions positives de la part des gouvernements du Danemark, de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas, qui ont accepté de fournir des fonds pour renforcer le secrétariat de l'ASI afin de mettre en œuvre les priorités identifiées dans le plan stratégique.

Financement de subventions par des fondations mondiales : L'ASI a établi des partenariats stratégiques avec des organisations internationales et des organismes philanthropiques clés, notamment la Fondation du Fonds d'investissement pour les enfants (CIFF), la Fondation Rockefeller, l'Alliance mondiale pour l'énergie et la planète, Bloomberg Philanthropies et d'autres, pour des projets, programmes et activités spécifiques.

Le document de travail intitulé *Update on Resource Mobilization for the ISA* (ISA/SC.06/WD.10) peut être consulté pour plus de détails sur les efforts déployés par le secrétariat de l'ASI pour réunir les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique de l'ASI.

(E) Renforcer l'organisation et les capacités du secrétariat de l'ASI

Le secrétariat de l'ASI sera pleinement opérationnel avec son personnel et les autres membres du personnel, y compris les personnes détachées, et les consultants au cours des années 2022 et

2023. La feuille de route organisationnelle approuvée par la quatrième assemblée de l'ASI répond à la priorité essentielle que constitue le renforcement du secrétariat de l'ASI. La feuille de route organisationnelle prépare également la structure du secrétariat à soutenir les priorités du plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années.

Le document de travail sur le recrutement à l'ASI et la structure organisationnelle de l'ASI et la proposition de nouveaux postes au secrétariat de l'ASI (ISA/SC.07/WD.) peut être consulté pour plus de détails sur les efforts déployés par le secrétariat de l'ASI pour se renforcer en répondant à ses besoins en ressources humaines pour la mise en œuvre du plan stratégique de l'ASI.

(F) Étude technique de l'OSOWOG :

La phase 1 de l'étude technique, qui comprenait des discussions approfondies, l'examen et la validation des données/entrées pour le modèle de simulation par de multiples parties prenantes, a été achevée et un rapport a été préparé à ce sujet. Le projet de rapport, après avoir incorporé les commentaires de la Banque Mondiale et de l'ASI, a été soumis au Comité de Pilotage pour leurs commentaires et leur approbation conséquente. Après l'approbation du rapport de la phase I par le Comité de pilotage, les travaux de la phase II seront entrepris.

La phase II de l'étude portera sur la modélisation et les simulations sur le logiciel PLEXOS, y compris l'analyse de faisabilité, et devrait être achevée en septembre 2022. La phase III de l'étude portera sur l'élaboration du cadre institutionnel de l'OSOWOG en vue d'un déploiement à grande échelle, y compris l'engagement des parties prenantes. Elle devrait être achevée, de même que le rapport final, en décembre 2022.

1.3 Examen des dépenses pour l'année 2022

Au cours de l'année 2022, malgré les répercussions et les restrictions liées à la pandémie de COVID, le secrétariat de l'ASI a continué à utiliser des outils et des plateformes virtuels pour mettre en œuvre divers programmes, projets et activités visant à soutenir les pays membres dans leur programme de solarisation. Cependant, comme la situation de la pandémie de COVID s'est améliorée dans le monde, le Secrétariat de l'ASI a également repris l'approche physique pour mener diverses missions dans les pays ainsi que pour la mise en œuvre de divers programmes, projets et activités.

Le budget pour l'exercice 2022, approuvé lors de la quatrième assemblée, s'élève à environ 21 800 000 USD (y compris 10 millions d'USD à mobiliser au titre des autres contributions), pour lequel des dépenses d'environ 8,3 millions d'USD (y compris des dépenses de 1,75 million d'USD au titre des autres contributions) sont estimées pour l'exercice 2022, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Par conséquent, l'utilisation des fonds propres du secrétariat de l'ASI pour l'année 2022 représente environ 55 % du budget approuvé pour l'année 2022.

N°	Programme	Montant du budget (USD)	Dépenses réelles (du 1er janvier au 31 juillet 2022) (USD)	Dépenses prévues (du 1er août au 31 décembre 2022) (USD)	Dépenses totales estimées pour 2022 (USD)
A	Coût du programme				
A.1	Programme "Affordable Finance at Scale" (AFS)	1,117,915	173,861	1,012,432	1 186 293 (0,97 million provenant d'autres contributions)
A.2	Mise à l'échelle des applications solaires pour l'agriculture (SSAU)	270,412	12,651	225,794	238,445
A.3	Programme de mise à l'échelle des mini-réseaux solaires (SSMG)	287,207	14,573	222,129	236,702
A.4	Programme SRS (Scaling Rooftop Solar)	343,150	12,651	228,129	240,780
A.5	Programme de mise à l'échelle de la mobilité et du stockage (SEM&S)	258,513	12,651	130,862	143,513
A.6	Programme sur les parcs solaires	369,160	12,651	383,794	396,445
A.7	Programme pour la solarisation des systèmes de chauffage et de refroidissement	369,160	12,651	80,000	92,651
A.8	Financement du déficit de viabilité et des projets de démonstration dans les pays membres de l'ASI	940,000	24,440	770,000	794,440
A.9	Programme sur la gestion des déchets solaires et des batteries	500,000	12,651	47,000	59,651
A.10	Programme sur le solaire pour l'hydrogène vert	500,000	12,651	66,000	78,651
A.11	STAR C	400,000	0	400,000	400 000 (D'une autre contribution)
Sous-total		5,355,517	301,431	3,566,140	3,867,571
B.	Communication, sensibilisation, engagement stratégique et partenariat				
B.1	Renforcement des capacités	1,346,327	3,142	496,858	500,000
B.2	Communication, gestion des connaissances et sensibilisation	1,012,756	2,286	497,714	500 000 (0,38 million provenant d'autres contributions)
B.3	Engagement et partenariats stratégiques	400,000	0	1,220,000	1,220,000
B.4	Soutien du secrétariat à l'initiative GGI-OSOWOG	435,400	4,966	0	4,966
Sous-total		3,194,483	10,394	2,214,572	2,224,966
C.	Soutien à la gestion				
C.1	Soutien à la gestion	5,000,000	1,212,915	1,027,085	2,240,000
Sous-total		5,000,000	1,212,915	1,027,085	2,240,000
Total		13,550,000	1,524,740	6,807,797	8,332,537

Le budget des engagements stratégiques a augmenté de manière significative en raison de l'organisation de réunions hors ligne du Comité régional (réunion de LAC en Guyane, réunion de l'Afrique en Éthiopie), de réunions du Comité permanent, de l'Assemblée générale et de la participation à la COP 27. L'ASI a fourni un soutien logistique (voyage et séjour) aux ministres des pays membres des PMA et des PEID pour leur permettre de participer en personne aux réunions des comités régionaux et fera de même pour l'Assemblée générale.

Les contributions à recevoir des différents donateurs pour l'année 2022 devraient s'élever à environ 1,75 million de dollars US et ont été allouées au programme 1, au programme STAR C et aux produits de gestion des connaissances.

L'ASI a fait des progrès significatifs depuis sa création en termes d'activités de travail et de flux de fonds.

N°	Année	Dépenses (USD)
1	2019	1,826,907
2	2020	1,884,363
3	2021	2,882,548
4	2022	8,332,537 (Dépenses prévues)

2. Situation du flux de fonds de l'ASI

L'état des flux financiers de l'ASI a été préparé pour analyser la viabilité financière du secrétariat de l'ASI dans les années à venir. L'état des flux financiers de l'ASI indique que l'ASI disposera de fonds suffisants pour respecter le budget prévu pour l'exercice 2023.

Particularités	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Fonds Corpus	17	1	8	0.17	6.33	3.12	0.84	-	36.46
Intérêts sur le Fonds Corpus	0.23	0.68	1.36	1.84	1.85	2.05	1.8	1.8	11.61

II. Subventions générales reçues :									
Solde d'ouverture	-	2.18	4.04	4.51	5.51	5.88	11.11	6.59	
A. Fonds généraux reçus	2.14	2.14	2.14	2.14	2.14	-	-	13	23.7
B. Non-Core							1.75	9.6	11.35

C. Intérêts sur les fonds généraux	0.07	0.14	0.17	0.36	0.32	0.15	0.26	0.01	1.48
D. Intérêts sur le Fonds Corpus	-	-	-	-	-	8.01	1.8		9.81
E. Paiement (sortie)	0.04	0.41	1.84	1.51	2.09	2.93	8.33	21.18	38.33
Solde de clôture	2.17	4.05	4.51	5.50	5.88	11.11	6.59	8.02	

*** Chiffres projetés pour les années 2022 et suivantes **
Chiffres audités jusqu'en 2021 *Les chiffres non essentiels sont des chiffres projetés.

3. Proposition de plan de travail de l'ASI pour l'année 2023

La quatrième assemblée de l'ASI a approuvé un plan stratégique quinquennal pour guider ses activités et interventions jusqu'en 2026. Le plan stratégique est basé sur une théorie du changement qui consacre l'accent mis par l'ASI sur la résolution de trois problèmes clés, à savoir l'accès à l'énergie, la sécurité énergétique et la transition énergétique, en se concentrant sur des domaines prioritaires spécifiques et généraux, notamment le soutien programmatique aux PMA et aux PEID, le soutien au renforcement des capacités de tous les pays membres en développement, ainsi que le soutien à l'analyse et à la sensibilisation de tous ses pays membres. Le plan stratégique vise également à soutenir les pays membres dans le développement d'un écosystème dynamique de l'énergie solaire et à créer un pipeline de projets d'énergie solaire viables et bancables par le biais d'actions clés englobant, entre autres, la préparation et les activités habilitantes, l'atténuation des risques et les instruments de financement innovants, la mobilisation des investissements et la promotion des technologies solaires.

Alors que l'ASI achève la première année de son plan stratégique quinquennal, les domaines stratégiques prioritaires pour l'année suivante sont recadrés afin de mieux répondre aux besoins des pays membres tout en respectant la portée de la théorie du changement de l'ASI et les dispositions de son plan stratégique. L'ASI se concentrera sur six domaines stratégiques prioritaires qui sont très pertinents pour les objectifs que l'organisation cherche à atteindre dans un avenir proche. Ces domaines stratégiques prioritaires sont les suivants :

1. Soutien programmatique pour tous les PMA et PEID membres de l'ASI
2. Des produits financiers abordables et innovants pour mobiliser les investissements solaires
3. Établir des réseaux d'entreprises et d'institutions pour amplifier l'impact.
4. Aide au renforcement des capacités pour tous les pays membres en développement de l'ASI

5. Soutien en matière d'analyse, de plaidoyer et de réglementation pour tous les pays membres de l'ASI
6. Renforcer l'organisation, la capacité et les finances du Secrétariat de l'ASI

Les activités du plan de travail proposé pour l'année 2023 comprendraient, entre autres, les éléments suivants :

A. Initiatives de soutien aux programmes / projets :

L'ASI propose d'augmenter son offre de soutien programmatique à ses pays membres, avec des interventions de projet particulières et ciblées, en étroite collaboration avec le pays membre. Ces interventions seraient précédées d'une visite de mission complète pour l'identification des objectifs et des cibles du pays, et la cartographie des lacunes dans sa capacité institutionnelle, réglementaire et financière. Ensuite, des interventions sur mesure seront élaborées pour aider le pays à atteindre ses objectifs par le biais des programmes thématiques de l'ASI.

Le Secrétariat de l'ASI se concentrera également sur l'achèvement de l'exécution et de la mise en service de ses projets de démonstration dans les PEID et les PMA financés par une subvention de 50 000 USD. Dans un deuxième temps, en coordination avec les pays membres, ces projets de démonstration seront évalués pour déterminer la faisabilité de leur déploiement à grande échelle dans le pays avec un soutien programmatique supplémentaire de l'ASI, ainsi qu'une assistance financière du mécanisme de financement mixte de l'ASI ou du mécanisme de financement du déficit de viabilité.

B. Interventions programmatiques dans les pays membres des PMA et PEID

Consciente de la nécessité de soutenir les pays des PEID et des PMA dans le développement et la mise en œuvre d'utilisations productives de l'énergie solaire dans les pays membres des PEID et des PMA, comme le programme de mini-réseau pour les écoles situées à distance, l'amélioration des pratiques agricoles durables, etc. L'ASI va également intensifier ses efforts de sensibilisation dans ces pays membres qui ont un besoin urgent d'interventions dans le domaine de l'énergie solaire, non seulement pour déclencher la transition énergétique, mais aussi pour assurer une réduction durable de la pauvreté énergétique.

Outre les activités proposées dans le cadre du plan de travail de l'ASI, les ressources du secrétariat de l'ASI seront également déployées pour accomplir le travail promis par l'ASI aux pays membres et aux fondations philanthropiques qui ont accordé des subventions pour soutenir les activités et les objectifs stratégiques de l'ASI. À mesure que l'ASI intensifie ses activités de mobilisation des ressources au cours de l'exercice 2023, la quantité de contributions techniques et intellectuelles requises du secrétariat de l'ASI pour ces activités ne devrait qu'augmenter. Le plan de travail pour l'année 2024 sera une extension du plan prévu pour l'année 2023.

C. Enable Solar Finance - Consortium d'institutions financières :

Alors que l'ASI continue à renforcer ses relations avec ses pays membres et à développer son référentiel de connaissances sur les besoins et les capacités des pays, elle continuera à créer un

consortium d'institutions financières. Ce consortium proposé deviendrait la plateforme de facto permettant aux pays membres de présenter leurs projets d'énergie solaire en vue d'obtenir un financement par emprunt à des taux attractifs, ce qui pourrait rendre les projets financièrement viables.

D. Renforcement de l'initiative SolarX

L'ASI propose de lancer le Solar Grand Challenge au cours de cette année (2022). Le Solar Grand Challenge, qui sera promu sous le nom de SolarX, permettra de découvrir des solutions innovantes à certains des problèmes les plus urgents de l'industrie solaire mondiale, qui soient à la fois rentables et évolutives par nature. Le pilotage et la commercialisation des solutions et technologies présélectionnées seront financés avec le soutien d'investisseurs potentiels. Par la suite, le secrétariat de l'ASI propose d'étendre le SolarX à d'autres régions géographiques dès qu'il aura été introduit avec succès dans la région africaine.

E. Groupe consultatif d'entreprise de l'ASI :

Au cours de l'année 2023, l'ASI propose également de commencer à tirer parti de son groupe consultatif d'entreprise, tout en organisant des réunions pour rassembler les acteurs du secteur privé (promoteurs, fabricants, financiers, etc.) sur une même plateforme afin de partager des informations et des commentaires sur les défis politiques et réglementaires, les questions d'investissement, l'échange de connaissances et d'idées sur les meilleures pratiques, etc. L'ASI organisera des réunions trimestrielles/biennuelles thématiques et régionales spécifiques et développera par conséquent des études de cas.

F. Programmes de certification pour les initiatives de renforcement des capacités :

Dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités, l'ASI propose de développer des programmes de certification sur l'énergie solaire et ses applications en collaboration avec des universités clés et des acteurs du marché dans le monde entier. Ces programmes de certification seraient des programmes de formation phares de l'ASI, avec des critères de certification standardisés qui garantiraient que le titulaire du certificat possède des connaissances suffisantes sur le sujet et qu'il peut être employé dans le secteur de l'énergie solaire dans le monde entier. Ces efforts de renforcement des capacités iraient de pair avec les centres de recherche sur la technologie et les applications solaires (STAR-C) qu'il est proposé de créer sur 4 sites, pour commencer, et qui apporteraient un soutien technique et académique aux pays membres dans le cadre de leurs efforts de recherche et de développement, d'initiatives de formation régionales, et de tests et de certification des équipements.

G. Soutien réglementaire aux pays membres de l'ASI

L'ASI propose également d'engager son personnel expérimenté et d'exploiter les enseignements tirés des visites de mission et des exercices d'analyse pour étendre le soutien réglementaire et politique à ses pays membres. Cette forme de soutien réglementaire devrait permettre de renforcer le cadre politique des pays membres, de réduire les incertitudes et de rendre ces pays plus attrayants pour les investissements dans l'énergie solaire.

H. Initiatives d'analyse et de promotion :

Sous sa bannière d'analyse et de promotion, l'ASI continuera à affiner ses produits de connaissance tels que la série de rapports EoDS (Ease of Doing Solar), ainsi que ses trois rapports phares sur l'état du secteur solaire mondial en termes de marchés, de technologie et d'investissements. Outre ces publications annuelles, l'ASI propose également de lancer des rapports et des produits de connaissance spécifiques à un thème ou à un pays/une région, dans le but d'atteindre son objectif stratégique de faire du solaire le choix d'énergie préféré et de mobiliser des investissements pour des projets solaires dans le monde entier.

4. Proposition de budget de l'ASI pour l'année 2023

Compte tenu des priorités stratégiques identifiées dans le cadre du plan de travail pour l'exercice 2023 et des activités proposées, le budget pour l'exercice 2023 devrait s'élever à environ 21 millions d'USD (dont 8,8 millions d'USD au titre des autres contributions). Les initiatives de soutien programmatique global de l'ASI devraient consommer la plus grande partie du budget proposé. L'élaboration détaillée du budget pour l'année CY 2023 est présentée dans le tableau suivant :

N°	Programme	Budget proposé pour 2023 (USD)
A	Coût du programme	
A.1	Programme "Affordable Finance at Scale" (AFS)	2,504,079 (2mn provenant d'autres contributions)
A.2	Mise à l'échelle des applications solaires pour l'agriculture (SSAU)	247,564
A.3	Programme de mise à l'échelle des mini-réseaux solaires (SSMG)	305,437
A.4	Programme de mise à l'échelle des toits solaires (SSRT)	402,924
A.5	Programme de mise à l'échelle de la mobilité et du stockage (SEM&S)	312,149
A.6	Programme de l'ASI sur les parcs solaires	408,477
A.7	Programme de l'ASI pour la solarisation des systèmes de chauffage et de refroidissement	320,477
A.8	Programme de l'ASI sur la gestion des déchets solaires et des batteries	215,000
A.9	Programme de l'ASI sur le solaire pour l'hydrogène vert	203,000
A.10	Interventions programmatiques / projets en faveur des pays membres de l'ASI (y compris les projets de démonstration et le VGF).	5,860,000 (4mn provenant d'autres contributions)
A.11	Soutien réglementaire	400,000
A.12	STAR C	3,397,469 (Autres contributions)
Sous-total		14,576,576
B.	Communication, sensibilisation, engagement stratégique et partenariat	
B.1	Renforcement des capacités	300,000
B.2	Communication, gestion des connaissances et sensibilisation	600.000 (0,3mn provenant d'autres contributions)
B.3	Engagement et partenariats stratégiques	1,295,000

N°	Programme	Budget proposé pour 2023 (USD)
B.4	Soutien du secrétariat à l'initiative GGI-OSOWOG	60,000
	Sous-total	2,255,000
C.	Soutien à la gestion	
C.1	Soutien à la gestion	4,353,297
	Sous-total	4,353,297
	Total	21,184,873

Environ 9,6 millions de dollars d'autres contributions seront consacrés à STAR C (3,3 millions de dollars), au programme 1 pour la Facilité de financement solaire et SolarX (1 million de dollars chacun), à l'intervention programmatique (4 millions de dollars) et à la gestion des connaissances (0,3 million de dollars).

Disponibilité des fonds pour respecter le budget proposé

À l'heure actuelle, l'ASI prévoit que des fonds suffisants seront disponibles pour répondre aux besoins budgétaires d'environ 21 millions USD pour l'année 2023. La disponibilité des fonds pour répondre à ces besoins pourrait être attribuée aux efforts accrus de mobilisation des ressources mis en place.

Toutefois, la viabilité financière de l'ASI a reçu un coup de pouce majeur grâce au financement annuel de 13 millions de dollars US pour une période de trois ans que le gouvernement indien a engagé en faveur de l'ASI. Cette injection de fonds permettra à l'ASI de soutenir ses opérations pendant quelques années encore, à mesure qu'elle renforcera sa présence parmi ses pays membres.

Approbation demandée à l'Assemblée générale

Le Secrétariat de l'ASI demande à l'Assemblée générale de prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail et d'approuver le budget révisé pour l'année 2022. L'Assemblée générale est également invitée à approuver le plan de travail et le budget proposés pour l'année 2023.
